

120

mai
juin
2024



le magazine
natagora

SPÉCIAL ÉLECTIONS

Cher monde politique, ce n'est pas le moment de nous planter!

**Voter pour la biodiversité,
c'est possible!**
Découvrez comment
dans ce numéro.

Les volontaires
font campagne

Politique,
les réserves naturelles ?

Les partis misent-ils
sur la biodiversité ?

Colophon

PUBLICATION BIMESTRIELLE
DE NATAGORA ASBL
www.natagora.be
Tél. : 081 39 07 20
Traverse des Muses 1
B-5000 Namur
Numéro d'entreprise :
BE 0434 366 097

ÉDITEUR RESPONSABLE
Philippe Funcken

RÉDACTEUR EN CHEF
Olivier de Sadeleer

RÉDACTEUR
Benoît Vignet

COORDINATRICE DE PRODUCTION
Noëlle Ghilain

DIRECTION ARTISTIQUE
Jean-François Léonard

GRAPHISTE
Aurore de Boncourt

CONTACT MAGAZINE
lemagazine@natagora.be

SERVICE MEMBRES
081 39 08 90
membre@natagora.be

PUBLICITÉ
Baudouin.Oldenhove@
natagora.be

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO
Amandine Tiberghien,
Amaury Fraenkel, Anne
Weiserbs, Ariel Brunner,
Baudouin Oldenhove, Christian
Verschueren, Fanny
Vanobberghen, Gaëtan Seny,
Georges Abs, Isabelle Tonglet,
Jean-Sébastien Rousseau-Piot,
Joëlle Huysecom, Joëlle Piraux,
Matthieu Lepoutre, Nora Scieur,
Serge Powis.



Le magazine est imprimé par
Kliemo sur du papier 100 %
recyclé, labélisé FSC®, EU Ecolabel
et Ange bleu. Il est envoyé
par Myriad sous enveloppe
en papier, également labélisé
Ange Bleu et certifié FSC®.
Infos : WWW.NATAGORA.BE/FAQ

Les articles signés n'engagent que
la responsabilité de leur(s) auteur(s).
La reproduction des textes et des
illustrations est soumise à
l'autorisation de la rédaction.

ISSN 1780-3756 — NAT240501

#120
mai-juin

- 1

ÉDITO
- 2

EN BREF
- 3

EUROPE
- 4

ÇA S'EST PASSÉ
CHEZ NOUS
- 6

EN COUVERTURE
Politique et
biodiversité ?
Je t'aime moi
non plus
- 12

RÉGIONALE
Les volontaires
aussi s'engagent
en vue des
élections
- 15

POLITIQUE
Plaider et agir
pour un
changement
de paradigme
- 16

RETOUR
SUR IMAGE
L'UE s'attaque
au loup,
Natagora s'y
oppose
fermement !
- 18

NOS RÉSERVES
Le cœur battant
du réseau
écologique
- 21

DÉCRYPTAGE
La biodiversité
vue par les partis
politiques
- 24

ÉTHOLOGIE
Des élections
chez les pies
bavardes ?
- 30

AGENDA
DES GESTIONS
Rejoignez-nous !



Envie de participer aux décisions de
Natagora ? Devenez membre effectif !

Au nombre d'une centaine, ces membres composent
l'assemblée générale et participent à la prise des déci-
sions qui gouvernent notre association, telles que le plan
stratégique, le budget et la composition de notre conseil
d'administration.

Envie de vous impliquer ?
Besoin de plus d'informations ?
Écrivez-nous avant le 08 mai 2024 à
info@natagora.be

le p'tit natagora
(À LIRE EN FAMILLE)

- 26

LE COIN
DES ENFANTS
La nature,
une question
d'élections ?
- 28

LES TRÉSORS
DU JARDIN
Les enfants
osent le vert

Ce n'est pas
le moment de
nous planter !

Chères membres, chers membres,

À la veille des élections de 2024, l'Europe est sous tension. La guerre est à ses frontières. Les crises énergétiques mettent à mal le pouvoir d'achat. Les agriculteurs grognent, embourbés dans une crise structurelle. En toile de fond, les effets du changement climatique et l'effondrement de la biodiversité continuent de s'imposer à nous, sans plus aucune ambiguïté. Malheureusement, les réactions de certains groupes politiques ont montré, ces derniers mois, que la protection de l'environnement fait office de bouc émissaire.

Face à la tentation des extrêmes, les élections de 2024 seront déterminantes pour l'avenir de la nature, pour sa préservation ou pour sa destruction. Nos équipes et nos volontaires sont sur le pont pour faire valoir nos vues auprès des partis, de leurs candidats et de leurs candidates. Je les en remercie. Il est indispensable que tous nos représentants et représentantes politiques s'engagent avec sérieux et ambition sur la voie de la transition écologique. Ensemble, faisons campagne pour la nature. Sa préservation et sa restauration font partie des solutions.

En publiant ce numéro spécial élections, notre objectif est d'aider nos membres et nos lecteurs à comprendre en quoi la biodiversité est un enjeu éminemment politique, à décrypter les positions des partis sur ces questions et à les outiller pour faire campagne près de chez eux. Pour ce faire, nous rassemblerons, d'ici au jour J, nos analyses, des actualités et des activités sur une page web dédiée (www.natagora.be/elections). Vous trouverez aussi dans ce numéro une affiche à mettre à vos fenêtres. Un geste simple pour donner de la voix pour la nature.

Le 9 juin, rappelez-vous : quand il s'agit de biodiversité, le monde politique a parfois tendance à nous planter. Alors, tant qu'à planter, allons-y, semons ! Voter pour la biodiversité, c'est possible !



CHRISTIAN VERSCHUEREN
PRÉSIDENT



« EN MAI, TONTE À L'ARRÊT » ET APRÈS ?

« En mai, tonte à l'arrêt » est une campagne initiée en 2021 par l'hebdomadaire Le Vif et l'asbl Adalia qui invite les particuliers et les communes à laisser un carré d'herbes plus ou moins grand se développer librement pendant un mois. Fin mai, les participants peuvent mesurer l'impact positif de la démarche, notamment grâce au calcul d'un *indice nectar*.

Mais qu'en est-il le 1^{er} juin ? Les carrés de pelouses sont-ils tondus sans ménagement ou préserve-t-on ces petites oasis de biodiversité ? Pour montrer qu'il est possible de pérenniser la démarche et de mettre en place un jardin naturel toute l'année, le Réseau Nature de Natagora a désormais rejoint cette opération. L'association entend proposer des pistes concrètes aux participants pour accueillir et accepter la spontanéité de la flore au jardin. Envie de participer ?

<http://levif.be/enmaitontealarret>

JOURNÉE NATURA 2000 EN WALLONIE : RANDONNÉE ET BIOBLITZ

À l'occasion de la journée européenne Natura 2000, qui se tient comme chaque année le 21 mai, vous êtes invités le lundi 20 mai (férié) à une **randonnée nature autour du château de Lavaux-Sainte-Anne**. Venez découvrir la biodiversité de cette belle région ainsi que les actions mises en place pour la préserver. Des visites guidées de 5 km sont proposées le matin et l'après-midi ainsi que des randonnées libres de 4 km, 6 km et 10 km. Les départs et le stand d'accueil se situeront sur le vaste parking du château, rue du Château, 8 à 5580 Lavaux-Sainte-Anne. Ces activités sont gratuites, mais l'inscription est obligatoire, car les places sont limitées. Plus d'info : Céline Riche - criche@natagriwal.be

Côté **bioblitz**, la plateforme Observation Internationale en organise du samedi 18 au dimanche 26 mai. Les trois sites Natura 2000 sélectionnés sont les suivants :

- BE35037 - Vallée de la Wimbe
- BE32017 - Vallée de la Haine en aval de Mons
- BE34057 - Marais de la Haute-Semois et Bois de Heinsch

Les détails seront publiés en temps voulu sur la page d'accueil : www.observations.be



Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*). Photo : Olivier Colinet

Depuis son bureau du quartier européen, **Ariel Brunner, directeur régional de BirdLife Europe & Asie centrale**, dont Natagora est partenaire, nous éclaire sur les enjeux des élections européennes pour la nature et la biodiversité. Ces élections sont cruciales, car la majorité des législations environnementales régionales découlent de directives ou de règlements de l'Union européenne (UE), comme la directive « Oiseaux » et « Habitats » et la directive-cadre sur l'eau. L'UE exerce également une influence considérable sur les politiques sectorielles ayant des effets directs sur la qualité de notre environnement, telles que la Politique agricole commune (PAC) ou la directive relative à la qualité de l'air.

Quels sont les enjeux des élections à venir ?

AB. Le sort du Green Deal est au cœur des débats. Certains groupes politiques le combattent, alors qu'il est crucial pour la transition écologique. Il a permis des progrès significatifs en matière de transition énergétique et industrielle (énergies renouvelables, recyclage, législation climatique). Cependant, on n'a vu que très peu de progrès concrets dans les domaines environnementaux (forêts, pêche, eau, nature). La stratégie « Farm to Fork » et la loi sur les pesticides ont, elles, été freinées ou bloquées. Heureusement, la loi sur la restauration de la nature survit toujours pour le moment, bien que son adoption et sa mise en

Nature sans frontières

OLIVIER DE SADELEER

Les défis environnementaux ne connaissent pas de frontières. Les élections européennes du 9 juin prochain seront déterminantes pour l'avenir de la nature en Europe. Face aux changements climatiques et à l'effondrement de la biodiversité, il est crucial d'élire des groupes politiques déterminés à préserver et à restaurer les écosystèmes. Les scientifiques sont formels : notre sécurité et notre qualité de vie en dépendent.

œuvre restent menacées par des intérêts nationaux divergents alors qu'elle serait un véritable moteur de changement positif.

Comment contrecarrer politiquement l'effondrement de la biodiversité ?

AB. Le premier défi est d'enrayer les innombrables petites destructions quotidiennes. L'application stricte des lois de protection

de la biodiversité existantes reste un défi majeur. Face aux intérêts économiques privés ou publics, le contrôle et les sanctions s'avèrent indispensables. Il est ensuite impératif de réformer en profondeur le système d'incitations et de fiscalité. Actuellement, certains secteurs, comme l'agriculture, la pêche ou l'aviation, reçoivent des

subventions pour des pratiques néfastes pour la nature et le climat. En revanche, ceux qui adoptent des pratiques durables ne reçoivent pas ou peu de soutien financier.

Que peuvent faire Natagora et BirdLife ?

AB. Il faut faire évoluer notre système de valeurs. La société civile a la capacité de mobiliser les citoyens pour faire pression sur les politiciens. Elle joue aussi un rôle essentiel pour cultiver l'attachement à la nature. Enfin, il est indispensable de se fier à la science pour prendre des décisions éclairées, même quand celles-ci ne nous plaisent pas. ■



EN JUIN, PARTICIPEZ À LA PREMIÈRE ÉDITION DU WEEKEND JARDINS NATURE

Depuis plus de vingt ans, le Réseau Nature de Natagora conseille les jardiniers passionnés à l'accueil de la biodiversité au jardin et les encourage en leur attribuant un label. Le premier weekend de juin, une soixantaine d'entre eux vous recevront gratuitement dans leur jardin, partout en Wallonie et à Bruxelles. Lors de ces visites, ils partageront leur expérience, leurs échecs et leurs réussites, vous montreront qu'un jardin peut accueillir la nature sauvage tout en étant esthétique, et qu'il n'y a pas que dans les réserves naturelles qu'on peut observer de petites merveilles. Vous apprendrez qu'un jardin naturel, c'est une philosophie. C'est savoir observer, être patient, s'émerveiller devant l'arrivée d'une plante qu'on n'a pas choisie et se réjouir de voir insectes, oiseaux et autres animaux s'approprier le jardin comme un chemin de passage, un espace de socialisation ou un refuge.

www.natagora.be/weekendjardins

Un gros œuf de Pâques !

1

La Wallonie fait aussi partie de l'aire de dispersion du pygargue à queue blanche, comme le prouve cet individu immature qui s'est arrêté plusieurs jours à Virelles en janvier dernier.

Photo : Olivier Colinet

Photo 2 : Laurent Malbrecq

Photo 4 : Damien Sevrin

Photo 5 : Yves Adam



4



2

1 Nous évoquions cette possibilité dans notre dernier magazine, maintenant c'est fait ! Pour la première fois depuis des centaines d'années, le pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) niche en Belgique ! Cet immense rapace s'est installé dans la réserve du Blankaart près de Diksmuide. Le couple, surnommé Betty et Paul, a construit son nid à l'automne dernier et la femelle couve maintenant depuis le 14 mars. À l'heure où vous lisez ces lignes, l'éclosion devrait avoir eu lieu. Il s'agit du plus grand aigle d'Europe et parmi les plus imposants de la planète : il peut atteindre 240 cm d'envergure, peser 6 kg et ses œufs peuvent mesurer jusqu'à 9 cm.

2 Un nombre record de **hiboux des marais** (*Asio flammeus*) a passé l'hiver en Wallonie. De nombreux dortoirs ont ainsi été détectés, notamment en Hesbaye. Certains comptaient jusqu'à 18 et 22 individus. Du jamais vu chez nous ! Le hibou des marais est particulièrement nomade. Une étude récente a montré qu'il pouvait nicher jusqu'à plus de 4 000 km du lieu occupé l'année précédente. En Wallonie, c'est un nicheur rare et occasionnel, mais c'est souvent suite à un hivernage important et lors d'une année d'abondance de micromammifères que cela se produit. 2024 sera donc peut-être un bon cru.

3 Six espèces supplémentaires d'escargots viennent encore s'ajouter à la petite centaine d'espèces de Belgique, sans compter la **caragouille rosée** (*Theba pisana*), déjà connue à la côte, mais nouvelle pour la Wallonie. Elles ont toutes été découvertes sur un même site, le dépôt d'un importateur de pierres. Seule la **clausilie dentée** (*Laciniaria plicata*) était espérée chez nous, car elle était connue au Grand-Duché de Luxembourg. Deux autres, la **perlée massue** (*Charpentieria itala*) et l'**hélicon des gorges** (*Chilostoma cingulatum*), proviennent des Alpes, vraisemblablement italiennes, où elles vivent et se nourrissent sur les rochers. Les trois espèces d'origine asiatique n'ont été trouvées que sous forme de coquilles vides – et c'est tant mieux, car au moins une d'entre elles est considérée comme une peste agricole.



5

4 Cet hiver trop chaud a mis le bazar dans les floraisons ! L'ordre d'apparition de certaines fleurs semble complètement anormal. Ainsi des **prunelliers** (*Prunus spinosa*) étaient déjà en fleur alors que le **cornouiller mâle** (*Cornus mas*) ne l'était pas encore et que les **pissenlits** (*Taraxacum officinale*) pointaient juste le bout de leur nez ! Des **mar guerites** (*Leucanthemum vulgare*) ou des **genêts** (*Cytisus scoparius*) en fleurs en mars, ce n'est pas banal non plus. Espérons que les insectes qui en dépendent ne seront pas trop désorientés...

5 Deux observations probables de **lynx boréal** (*Lynx lynx*) ont été réalisées en février dernier en Wallonie. Tout comme le **loup** (*Canis lupus*), il pourrait donc se réinstaller chez nous, mais sa progression est beaucoup plus lente en raison de ses capacités de dispersion plus faibles. ▀



Politique et biodiversité

Je t'aime moi non plus

GAËTAN SENY

RESPONSABLE POLITIQUE AGRICULTURE

Entre les objectifs ambitieux affichés par nos gouvernants et leur concrétisation qui tarde à venir, il est parfois difficile de voir clair dans la manière dont le politique appréhende l'enjeu de la protection de la biodiversité. Les raisons sont multiples et parfois complexes. Pour faire face à l'urgence de la situation, des changements de culture politique sont nécessaires.



Agriculture et conservation de la nature peuvent aller de pair comme c'est le cas, ici, dans le Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Photo : M. Van Belle

Vue aérienne d'un projet de restauration des écosystèmes en bord de Meuse dans le cadre du LIFE Connexions. Réserve Naturelle Domaniale des Rochers de Moniat.

Photo : Gauthier Deschamps

Ce cent-vingtième numéro de votre magazine sort de sa ligne éditoriale habituelle pour s'intéresser à de drôles d'oiseaux bien différents de ceux traditionnellement présentés dans ces pages, j'ai nommé : les politiques. L'approche sera éthologique : comment le politique appréhende-t-il l'enjeu du déclin de la biodiversité.

L'idée qu'on doive accorder davantage de moyens à la protection de la nature recueille un taux d'adhésion particulièrement élevé chez les citoyens¹, mais aussi auprès des scientifiques et de nombreux acteurs économiques. On pourrait donc s'attendre à ce que le sujet fasse consensus également au niveau politique.

De récents sujets d'actualité tels que la Loi de restauration de la nature, le détricotage des ambitions environnementales de la Politique agricole commune ou la difficulté de donner un statut légal au réseau écologique wallon et bruxellois montrent pourtant que c'est loin d'être le cas.

Entre convergences et intérêts contradictoires

Le déclin de la biodiversité n'est pas un concept abstrait, un phénomène en vase clos. Il impacte négativement de nombreux pans de nos sociétés. Il a ainsi été établi par des chercheurs et chercheuses que ►

¹ <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2257>

L'urbanisation est une des causes majeures de la destruction d'habitats naturels en Wallonie. Vue sur la Meuse depuis les hauteurs de Liège.

Photo : Benoît Vignet

le déclin des pollinisateurs a déjà un impact négatif fort sur la santé humaine : les productions agricoles (notamment les fruits et légumes) qui en dépendent ont des rendements en baisse et donc des prix en hausse. Par conséquent, les consommateurs adaptent leurs régimes alimentaires qui en se déséquilibrant augmentent la probabilité d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) ou cardiaques, de diabète et de certains cancers. Les personnes précarisées sont les premières touchées. Par ailleurs, il ressort d'une étude de la Banque centrale européenne que trois quarts des entreprises européennes sont affectées par la disparition progressive des services rendus par la nature (pollinisation, lutte contre l'érosion et les inondations, prédation des « ravageurs » de cultures, épuration des eaux, production d'oxygène...). À l'échelle de la planète, on estime que les fonctions écosystémiques perdues entre 1997 et 2011 représentent une perte de valeur économique annuelle de plusieurs milliers de milliards d'euros.

Santé, équité, économie, climat, alimentation : sur tous les plans, le déclin de la biodiversité est une mauvaise nouvelle. Par ailleurs, l'investissement dans des actions de restauration de la nature est particulièrement rentable et contribuerait à stimuler la relance de l'Europe. Malheureusement, sur le terrain, la protection ou la restauration de la nature entre régulièrement en concurrence avec des intérêts tiers et fait face à des oppositions féroces. Le bois d'Imbrechies en a, par exemple, été le théâtre l'année dernière. Menacée de disparition au profit de l'extension du parc d'activité économique d'Harchies, cette forêt ancienne n'a finalement été sauvée que grâce à une

forte mobilisation citoyenne. On songe aussi aux projets éoliens qui, considérés comme particulièrement stratégiques dans la lutte contre le changement climatique, sont parfois implantés de manière anarchique sans prendre en considération la sensibilité des écosystèmes et des espèces.

Et parce qu'il n'est pas de bon ton de s'opposer à la protection de la nature, des motifs d'intérêt collectif sont instrumentalisés. L'enjeu du logement social à Bruxelles pour s'opposer à la préservation de la friche Josaphat, l'opposition ville/campagne et la menace d'une ruralité « mise sous cloche », la sécurité

“Détruisez la nature, et vous détruisez l'économie.”

FRANK ELDERSON,
BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE, 2023



alimentaire... Derrière les motifs invoqués se cachent parfois des intérêts particuliers plus difficiles à défendre publiquement.

Les politiques se sont-ils emparés de la question ?

Oui... et non. À Montréal, le 19 décembre 2022, la COP15 Biodiversité s'achevait avec l'adoption d'un accord historique à l'ambition inédite pour mettre un terme au déclin de la biodiversité. L'Union européenne et la Belgique ont été des protagonistes de ce succès. Leurs prises de position tirent le reste du monde vers le haut et prouvent que les décideurs européens ont pris la mesure des enjeux. Il y a urgence, et les réponses à apporter doivent s'appliquer à l'entièreté du territoire et intégrer tous les secteurs. La Stratégie biodiversité 2030 de l'Union européenne et le projet de Stratégie biodiversité 360° au niveau wallon vont dans le même sens.

C'est loin d'être anodin et il y a de quoi se réjouir. À moins que ces engagements ne demeurent lettre morte. Comme le disent Claude Garcia et Pierre Henri Guignard dans le Monde Diplomatique, *“que ce soit la réduction de l'emploi de pesticides, la lutte contre la déforestation ou la perte de biodiversité, nous n'avons de cesse de relever nos ambitions et d'échouer à les atteindre”*.

Que ce soit au niveau européen ou aux différents échelons belges, la concrétisation de ces objectifs ambitieux tarde à venir. Et les obstacles s'accumulent au point que dans certains secteurs, on rétro-pédale. ►



Adoption de la loi sur la restauration de la nature, démocratie en danger

En juin 2022, la Commission européenne publie sa très attendue proposition de Loi sur la restauration de la nature. Le texte est porté par Ursula Von der Leyen, la présidente de la Commission européenne. Et pourtant, au Parlement européen, c'est Manfred Weber, membre du même parti (la CSU allemande), qui va se démener pour tuer le texte. Le vote en commission qui s'annonçait serré se solde par un résultat inédit : 44 voix pour, 44 contre.

Février 2024, après avoir franchi les étapes successives sous haute tension, le texte revient au Parlement - en principe une simple formalité. Mais pas cette fois. La veille du vote, prétextant que le texte fait du tort aux agriculteurs, Manfred Weber - encore lui - donne comme consigne à son groupe politique (le plus grand du Parlement) de voter contre le texte. Cela ne suffira pas à le faire dérailler.

Le 25 mars dernier, la loi sur la restauration de la nature aurait dû passer la dernière étape du processus législatif avant sa mise en œuvre. Au lieu de cela, le Conseil des ministres de l'Union européenne (UE), présidé par la Belgique, a choisi de reporter le vote alors qu'il aurait dû être une simple formalité. Ce choix est un revirement injustifiable suite à l'accord négocié en trilogue, auquel le Conseil avait pourtant pris part, et met la démocratie en danger.

La Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP15) s'est terminée à Montréal en décembre 2022 par un accord historique visant entre autres à conserver et à restaurer au moins 30 % des terres, des zones côtières et des océans de la planète.

Photo : UN Biodiversity

Dans la foulée des manifestations d'agriculteurs de ces derniers mois, la réponse du politique, tant à l'Europe qu'au Gouvernement wallon, a été de détriorer les mesures environnementales de la Politique agricole commune. Le niveau d'exigence de départ était déjà insuffisant, comme il ressort d'une étude commanditée par le Parlement européen en 2023. Des reculs environnementaux injustifiables ont été annoncés ou actés dernièrement sous prétexte de « simplifications administratives », qui sont elles, bien nécessaires. La Loi de Restauration de la Nature, au niveau européen et la révision de la Loi de conservation de la nature, au niveau wallon, ont toutes deux fait face à de fortes résistances. Ces événements sont dans la droite ligne de la « pause environnementale » souhaitée par certains groupes politiques dont notre Premier Ministre, Alexander De Croo s'est fait le porte-voix, prétextant vouloir défendre la

compétitivité de nos entreprises et éviter un « désert économique ». Or, de toute évidence, ce n'est pas le moment de faire une pause.

Lorsque des normes sont finalement adoptées, c'est parfois leur mise en œuvre qui fait défaut ou les budgets qui manquent. Le contrôle du respect des lois visant à protéger la biodiversité et la sanction de leur non-respect sont aussi régulièrement insuffisants. De multiples atteintes à la biodiversité, des destructions quotidiennes (petites ou grandes) ne sont ni constatées, ni sanctionnées : destructions de zones humides, abattages d'arbres en période de nidification, détention illégale d'animaux, usage de pesticides interdits, pollutions diffuses dans les cours d'eau, etc. Au terme de ces constats, on comprend que si, dans l'absolu, l'objectif de protection de la biodiversité dans l'intérêt collectif est largement reconnu, pour

Chaîne humaine contre la construction du contournement de Wavre et la destruction de 9 ha de biotopes de grande valeur biologique, 2019.

Photo : Laurent Verdier



beaucoup, il ne constitue pas une priorité. Que ce soit au niveau de l'opérationnalisation des objectifs, dans leur mise en œuvre, au niveau du contrôle ou de la sanction, la protection de la nature doit généralement céder le pas à des intérêts considérés comme supérieurs ou plus urgents.

Natagora montre la voie

Natagora a formulé 83 mesures pour la Wallonie et pour Bruxelles dans un mémorandum qu'elle a présenté à l'ensemble des partis politiques qui s'en sont inspirés à divers degrés pour la rédaction de leurs programmes en vue des élections (le document complet est disponible sur la page élections de notre site web). Ces mesures s'appuient sur trois piliers qui incarnent la transformation souhaitée de l'approche politique :

- 1. Approche territoriale :** le réseau écologique doit être concrétisé sur le territoire au service de la nature, du climat et des humains,
- 2. Approche sectorielle :** l'enjeu de la protection de la biodiversité doit être placé au cœur de tous les secteurs d'activité,
- 3. Gouvernance :** considérée comme la compétence spécifique d'un ministère, la protection de la biodiversité ne peut être mise en œuvre que par un cadre de gouvernance transversal et fonctionnel en termes de budgets, de suivi et d'évaluation.

À l'évidence, notre rapport collectif à la nature questionne le « vivre ensemble » : est-on prêt à défendre la biodiversité pour elle-même et en tant que bien commun ? Est-on prêt, à tout le moins, à défendre la nature pour préserver les services qu'elle nous rend ? Passer des objectifs à leur concrétisation prioritaire n'ira pas sans changements et donc sans résistances. Quel poids donne-t-on à la biodiversité quand elle est mise en balance avec des intérêts opposés, qu'ils soient privés ou publics, souvent immédiats ? Aucun doute, la biodiversité est un sujet éminemment politique.

Les élections 2024 décideront des équilibres politiques de la prochaine législature et donc du soutien ou non à la protection et à la restauration de la nature. ▀



En route pour les élections 2024

Pour aider à mettre la biodiversité à l'ordre du jour, il est possible de poser un geste simple : afficher le poster joint à ce magazine à votre fenêtre ou dans un lieu public de votre commune. Les fenêtres de Wallonie et de Bruxelles rappelleront alors au monde politique que la biodiversité compte pour nous, et que ce n'est pas le moment de nous planter !

SI VOUS VOULEZ VOUS ENGAGER PLUS AVANT, VISITEZ NOTRE SITE, OÙ NOUS RASSEMBLONS NOS OUTILS ET ANALYSES :

natagora.be/elections

Les volontaires s'engagent en vue des élections communales

La régionale Natagora Lesse et Houille compte une centaine de membres et une vingtaine de volontaires. Comme c'est le cas dans d'autres régionales, certains de leurs membres ont décidé de préparer des actions de militance en vue des prochaines élections communales à Gedinne. Premières étapes : élaborer un mémorandum rassemblant une série de revendications, puis interpeler l'administration communale et les services locaux du Département de la nature et des forêts.

SERGE POWIS

VOLONTAIRE DE NATAGORA LESSE ET HOUILLE

Des actes associés aux mots et aux idées pour faire face aux nombreux enjeux liés à la biodiversité : tourisme, chasse, agriculture, forêt, pêche...

Photo : Jeanne-Françoise Kreutz



L'association Natagora est composée de nombreux groupes locaux, dont vingt-six régionales en Wallonie et à Bruxelles. Proches du terrain, elles sont le contact privilégié avec les autorités communales. Elles fédèrent les énergies, partagent leurs expériences et créent une dynamique citoyenne de proximité. Elles sont aussi le relais des actions de Natagora. Natagora Lesse et Houille couvre le territoire des communes de Bièvre, Daverdisse, Gedinne et Paliseul.

Au sein de leur territoire, les volontaires de Natagora Lesse et Houille se sont concentrés sur la commune rurale de Gedinne (province de Namur) dans laquelle les enjeux liés à la biodiversité sont nombreux : tourisme, chasse, agriculture, forêt, pêche... Les actions possibles pour mieux préserver la biodiversité ne manquent pas.

Faire connaître ses revendications

Les volontaires ont commencé par rédiger un mémorandum rassemblant une série de revendications (lire l'encadré p.14). La volonté du groupe est de les faire connaître aux candidats et candidates au scrutin communal. Les volontaires y ont rassemblé leurs propositions, notamment celles concernant le plan d'aménagement des bois et forêts communaux de Gedinne, ou celles concernant le schéma de développement territorial pour la Wallonie.

Ces propositions seront ensuite discutées avec l'administration communale et avec les services locaux du Département de la nature et des forêts (DNF). Une liste de questions va être transmise pour constituer la base de la mise en place de futurs projets. La régionale s'interroge notamment sur les points suivants :

- Un règlement communal pour l'exercice de l'interpellation citoyenne existe-t-il (nombre de signatures requises, durée d'intervention, possibilité d'utiliser un PowerPoint) ?
- Un plan stratégique communal existe-t-il ? Si oui, copie peut-elle en être transmise, ainsi que la copie du dernier rapport d'évaluation de son avancement ?
- Quel est le budget communal consacré à la biodiversité ? Quels sont les revenus de la chasse, les revenus de la vente de bois et leur proportion par rapport à l'ensemble des revenus ?
- Des terrains communaux sont-ils loués à des agriculteurs ? Si oui, comment sont-ils utilisés (production de sapins de Noël, élevage, culture) ? Des clauses environnementales sont-elles incluses dans les contrats de bail ? Si oui, lesquelles ?
- Les clauses environnementales sont-elles systématiquement reprises dans les marchés publics ?
- Quel est le positionnement du DNF sur les résultats de l'enquête publique concernant le plan d'aménagement de la forêt et des bois communaux de Gedinne ? Quid des arbres sénescents ?
- Existe-t-il une possibilité de partenariat entre la régionale et le DNF pour réaliser des activités ▶

Protéger la nature avec humour

Dans le coin de Gedinne, faire passer des messages politiques fait déjà partie des traditions. En effet, depuis quelques années, GediDingues, un collectif d'habitants et d'habitantes, s'est formé pour porter leurs revendications environnementales au plus grand nombre avec humour. Que ce soit réaliser des sculptures avec les canettes récoltées dans les espaces verts, investir un centre de vacances inoccupé, ou organiser des faux triathlons, leurs actions questionnent notre rapport à la nature avec autodérision. Les actions peuvent prendre de nombreuses formes, GediDingues a choisi le mode ludique. D'autres groupes de volontaires chez Natagora sont aussi en train d'y réfléchir.

Retrouvez-les sur le web : <https://bit.ly/gedidingues>



Photo : Jean-Luc Magnée

citoyennes consistant, par exemple, à répertorier les arbres à cavité, parrainer les arbres de grand intérêt biologique, faire intervenir les écoles ?

Une fois ce travail réalisé, le memorandum sera diffusé dans la commune et transmis aux candidats pour les inviter à prendre des engagements fermes par rapport à celui-ci. D'ici là, le groupe prépare son plan d'action : comment s'organiser pour battre la campagne et faire bouger les lignes ?

Quels que soient les résultats de cette première démarche, l'expérience acquise par la régionale va être utile pour de futures actions au niveau local (organisation de manifestations, activation des médias, interpellation citoyenne au niveau communal...).



Paysage hivernal dans la vallée de la Houille, si chère aux volontaires de la régionale.

Photo : Jean-Luc Magnée

Quelques mesures envisagées par Natagora Lesse et Houille

- Forêts :** située dans une zone largement boisée, Natagora Lesse et Houille a logiquement mis la gestion de la forêt comme l'une de ses priorités dans le cadre de ses revendications locales. La régionale souhaite que la commune protège mieux ce trésor notamment en :
 - augmentant la superficie de forêts mises sous statut de réserve naturelle domaniale et en appliquant plus strictement le code forestier (nombre d'arbres morts à l'hectare, mise à blanc...);
 - mettant en place un plan de gestion intégrant l'interdiction d'usage de pesticides, la lutte préventive contre les espèces invasives et la définition d'une zone tampon entre les zones de grand intérêt biologique et les zones accessibles aux activités récréatives comme les mouvements de jeunesse ;
 - réduisant la période des travaux en forêt et en limitant l'usage d'engins motorisés lourds qui compactent le sol ; privilégiant le débardage par des chevaux, l'usage du treuil, le cloisonnement avec tapis de branches... ;
 - mettant en place des mesures de protection spécifiques pour la gélinotte, la loutre et la chevrechette d'Europe.
- Urbanisme :** la régionale souhaite la mise en place d'un Schéma de développement territorial communal (SDC) intégrant la biodiversité, la fin de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols.
- Chasse :** mise en place, sur les terrains dont la commune est propriétaire, de cahiers des charges plus respectueux de la biodiversité : régulation de la surdensité du gibier, battue silencieuse, arrêt de l'utilisation d'herbicides le long des clôtures à sanglier...
- Aménagements :** mise en place de mécanismes de ralentissements sur les zones de migrations des amphibiens.
- Enfin, et plus globalement, mise en place d'un Plan communal de développement de la nature (PCDN) et engagement d'un éco-conseiller pour aider la commune dans la mise en œuvre de ce plan.

D'autres mesures sont en cours d'élaboration.

OLIVIER DE SADELEER

Plaider et agir pour un changement de paradigme

La biodiversité est un enjeu éminemment politique. C'est pourquoi Natagora et ses volontaires s'investissent, dans une démarche apartisane, dans les coulisses du pouvoir, dans les médias et sur le terrain pour faire évoluer les politiques et redéployer la nature partout en Wallonie et à Bruxelles.

Natagora est engagée depuis 70 ans pour enrayer la dégradation de la biodiversité. Dans cette optique, l'association a étendu son champ d'action au plaidoyer politique en complément de ses activités historiques de conservation, de recherche, de formation et de sensibilisation. À l'heure où certains groupes d'intérêts réclament une pause environnementale, Natagora milite et agit au quotidien pour influencer positivement les politiques publiques.

Au-delà des mots, des actes

Dans une démarche de **dialogue constructif**, l'équipe de Natagora travaille en partenariat avec les pouvoirs publics aux niveaux communal, régional et européen. Au travers d'échanges réguliers, de formations et d'études, Natagora contribue au développement et à l'application d'un cadre législatif propice au redéploiement de la nature. En parallèle, un travail de **lobby en coalition** est effectué avec d'autres organisations telles que Natuurpunt, BirdLife ou WWF sur des sujets comme l'agriculture ou le changement climatique. L'union faisant la force, cela a permis, par exemple, de faire pression sur la Politique agricole commune (PAC), de contribuer à l'adoption des outils nécessaires pour mettre fin à l'artificialisation des terres et à l'étalement urbain, et de suivre de près la révision de la loi wallonne sur la conservation de la nature. Natagora lance ou participe aussi à des **campagnes de sensibilisation et de mobilisation citoyenne** et offre des outils et des formations pour renforcer la capacité des citoyens

Les jeunes générations prennent aussi la rue pour interpeller nos représentants et nos dirigeants. Ils veulent un futur pérenne dans un environnement vivable.

Photo : Fanny Vanobberghen



à agir politiquement. La plus récente a été la campagne pour la loi européenne pour la restauration de la nature. Des luttes sont régulièrement organisées localement par les volontaires contre la destruction d'espaces naturels. On peut citer des exemples récents comme le bois d'Imbrechies ou la Friche Josaphat. Enfin, Natagora n'hésite pas à recourir aux actions en justice pour défendre la nature et alimenter le contentieux stratégique, comme en témoigne sa récente implication dans le cas de présomption de destruction de la vipère péliade dont nous vous parlons dans le dernier numéro du magazine (#119).

L'engagement politique de Natagora démontre sa détermination à placer la biodiversité au cœur des débats et à œuvrer concrètement pour un avenir dans lequel l'humain et la nature coexistent en harmonie.

POUR EN SAVOIR PLUS, VISITEZ : natagora.be/politique



L'UE s'attaque au loup, Natagora s'y oppose fermement !

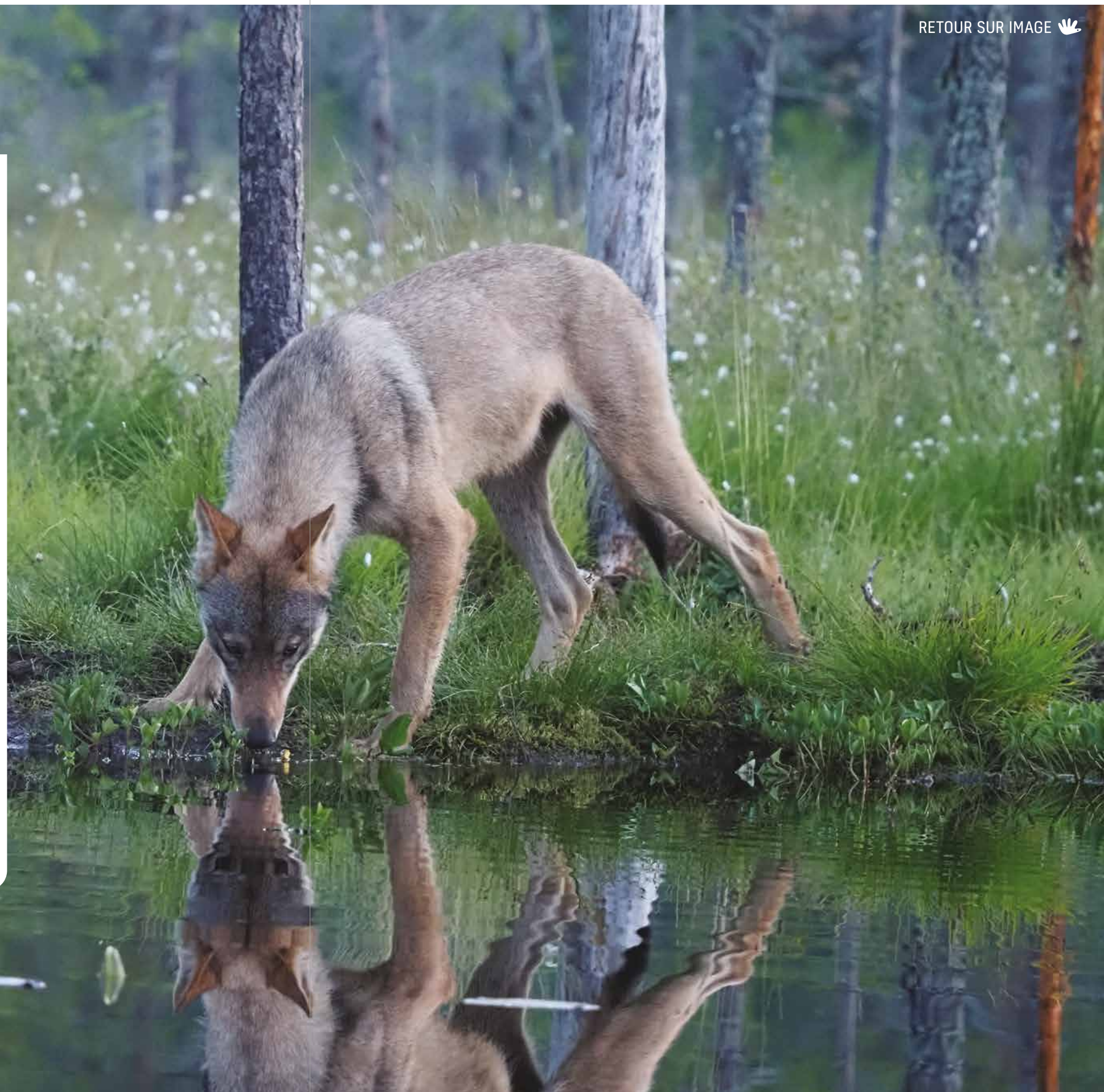
PHOTO
FANNY CARION

TEXTE
AMAURY FRAENKEL

La Commission européenne propose de requalifier le loup comme espèce « protégée » au titre de la Convention de Berne, au lieu de « strictement protégée ». Cette décision controversée s'oppose à la position scientifique et met en péril l'avenir de cet animal emblématique. L'analyse de la Commission ne présente aucune donnée scientifique solide. Pire encore, elle contredit la position antérieure de l'UE. Ce revirement soudain trahit une motivation politique plutôt qu'une réelle préoccupation pour la conservation du loup.

En Belgique, la population de loups est fragile. Heureusement, le réseau loup mis en place par la Wallonie s'avère prometteur. Il a pour objectif de surveiller et évaluer la présence des loups tout en favorisant la coexistence pacifique entre éleveurs et prédateurs. La Wolf Fencing Team, activement soutenue par Natagora, est à l'œuvre sur le terrain.

La conservation du loup en Europe symbolise la possibilité d'une coexistence harmonieuse entre les humains et la nature. Les prochaines élections définiront les orientations politiques des futures institutions, et donc de sa protection en Europe. ▀



Nos réserves, le cœur battant du réseau écologique

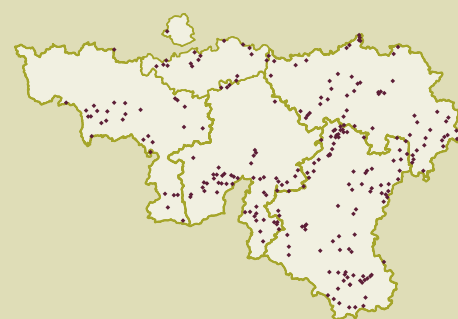
Le réseau de réserves naturelles en Wallonie et à Bruxelles est au cœur des politiques de conservation de la nature dans notre pays. Protéger et restaurer le réseau écologique, s'impose comme une priorité absolue face à l'effondrement, de la biodiversité et au changement climatique.

JOËLLE HUYSECOM

DIRECTRICE DE LA CONSERVATION

JOËLLE PIRAUX

RESPONSABLE POLITIQUE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, NATAGORA



Le réseau des réserves Natagora



300 réserves
Superficie : **6000 hectares**



Habitats principaux :
zones humides, prairies diversifiées, pelouses, landes, forêts patrimoniales



Projets de **restauration** en cours sur plusieurs centaines d'hectares



Hubert Baltus

La création de réserves naturelles par les associations de protection de l'environnement est régie par la Loi sur la conservation de la nature et par un arrêté du gouvernement (AGW du 17 juillet 1986). Leur création et leur financement dépendent donc des équilibres politiques en place. Un nouveau cadre légal devrait être établi juste avant les élections de juin. Parmi de nombreux changements, il simplifie l'appellation des réserves naturelles en abandonnant les termes de réserve naturelle domaniale ou agréée. À l'avenir, seule l'appellation « réserve naturelle » sera utilisée, quel que soit le propriétaire ou le gestionnaire, qu'il soit public ou associatif.

Des réserves naturelles, pour quoi faire ?

Les réserves naturelles ont pour mission de contribuer à la conservation de la biodiversité la plus précieuse de notre territoire. Ce statut juridique s'adresse en particulier aux habitats et espèces dépendants d'une protection forte pour leur survie. Typiquement, elles protègent les habitats d'espèces rares ou vulnérables, des milieux nécessitant une gestion adaptée (zones humides, pelouses calcaires...) ou, au contraire, à forte naturalité (rivières ou forêts en libre évolution). Ce sont nos territoires naturels les plus précieux.

Les réserves naturelles sont des territoires ayant un statut de protection particulier, où les usages et les pratiques sont limités. On parle d'*aires strictement protégées* pour ces cœurs de biodiversité, car la priorité y est donnée à la protection de la nature. Les *aires protégées* au sens large englobent d'autres statuts comme Natura 2000 qui relèvent davantage d'un compromis entre les préoccupations environnementales, économiques et sociales. L'étendue territoriale est d'ailleurs bien différente : actuellement en Wallonie, seul 1,2 % du territoire (20 000 ha) est en réserves naturelles tandis que 13 % est classé Natura 2000.

Comment créer une réserve naturelle ?

De façon simplifiée, la création d'une réserve se fait en trois grandes étapes :

1. Maîtrise foncière : La maîtrise foncière s'obtient par l'acquisition des terrains ou par la signature d'une convention de longue durée avec des propriétaires volontaires. Un accord préalable est toujours conclu avec l'agriculteur occupant s'il y en a un.

2. Mise sous statut et planification de la gestion de la réserve : Une fois la maîtrise foncière acquise, les démarches sont réalisées pour la reconnaissance en réserve naturelle par l'autorité publique. Une stratégie de conservation et un plan de gestion sont définis.

3. Mise en œuvre et monitoring : Très souvent, des travaux de restauration ou d'amélioration sont nécessaires. Ils sont suivis d'une gestion d'entretien dans les réserves dirigées, comme c'est le cas pour les prairies maigres de fauche, ou au contraire par une ►



Hélianthème blanc (*Helianthemum apenninum*) s'épanouit dans la réserve de Devant-Bouvignes, petite Provence qui surplombe la Meuse.

Photo : Pascal Hauteclair



Le cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*) s'épanouit dans la Réserve naturelle de la Haute-Sûre

Photo : Hubert Baltus



La réserve de Vance et ses étonnantes tourbières tremblantes accueillent par exemple **l'épipactis des marais (*Epipactis palustris*)**.

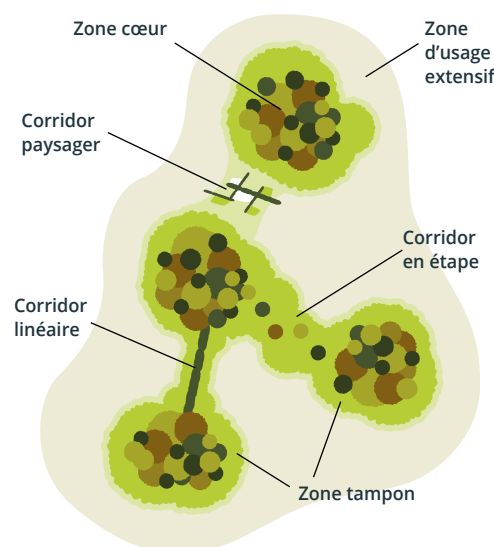
Photo : Hubert Baltus

Le réseau écologique

Il est souvent représenté en trois types de zones :

- **les zones cœurs** abritent des biotopes ou des espèces rares et menacés de grande valeur écologique. La conservation de la nature dans ces zones refuges est prioritaire sur les autres fonctions ;
- **les zones de développement** ou zone tampon ont une moins grande valeur écologique mais un potentiel important. Ce sont des terres de compromis ;
- **les zones de liaison**, couloirs ou corridors, permettent les déplacements et les échanges entre les zones cœurs et/ou les zones de développement.

Source: Marc Dufresne, ULg - Gembloux Agro-Bio Tech



gestion en réserve intégrale, sans intervention, laissant la place aux processus naturels. L'évolution de la réserve naturelle et de sa richesse en biodiversité fait bien sûr l'objet d'un suivi.

Vers un réseau écologique fonctionnel

Alors que les surfaces des aires protégées ne font qu'augmenter depuis plusieurs décennies, l'érosion de la biodiversité se poursuit malheureusement. Une des causes majeures est la fragmentation de l'habitat. La théorie de la dynamique des populations indique que pour pérenniser un milieu, la taille des espaces naturels, protégés ou non, et leur connectivité sont essentielles. Les espèces doivent pouvoir se déplacer au sein d'un habitat et d'un biotope à l'autre pour se nourrir, se reposer, se reproduire... Plus on protège des sites de grande taille et plus la connectivité entre ces sites est grande, plus le réseau écologique est fonctionnel.

Quels enjeux pour les élections ?

En Wallonie et à Bruxelles, le retard est criant. Pour parvenir à une conservation adéquate de la faune et de la flore, la communauté scientifique internationale et les institutions européennes estiment qu'il faut atteindre 30 % d'aires protégées et 10 % d'aires strictement protégées, sur terre et en mer, d'ici à 2030. Actuellement, seuls 15 % du territoire wallon et bruxellois sont protégés. Pour atteindre ces objectifs, le développement d'un réseau écologique de qualité s'impose comme l'enjeu prioritaire en matière de biodiversité de la prochaine législature.

Natagora plaide pour l'identification rapide du réseau écologique et son intégration dans le cadre législatif. Les 30 % d'aires protégées à constituer en Wallonie devraient comprendre les sites déjà protégés (les 15 % classés en Natura 2000 ou en réserves naturelles) auxquels devraient s'ajouter d'urgence tous

les milieux de grand intérêt biologique non encore protégés (en particulier les prairies, les zones humides et les forêts anciennes). Au sein de ce réseau, 10 % sera progressivement constitué en aires strictement protégées. Natagora insiste enfin sur la nécessité de l'allocation de moyens humains et financiers suffisants pour la gestion et le suivi scientifique de ces aires protégées. À ce jour, les moyens disponibles couvrent moins de la moitié des coûts réels, menaçant la qualité et la pérennité de ces espaces naturels essentiels. ▀

Et les villes dans tout ça ?

Les villes des différentes régions sont évidemment incluses dans les plans de redéploiement de la nature. Elles forment à la fois un obstacle et un refuge pour les espèces sauvages. Même si elle y est plus qu'ailleurs confrontée à des conflits d'usage du sol, chaque espace « vide » en ville étant convoité, la nature est souvent perçue comme une solution pour atténuer les effets du changement climatique (îlots de chaleur, rétention d'eau...). Le cas de Bruxelles, qui est une ville-région, est intéressant. Pour Natagora, à Bruxelles, il est crucial que les 10 % strictement protégés incluent les zones répertoriées A, B et C sur la carte d'évaluation biologique, à savoir, les zones de très haute valeur biologique comme la forêt de Soignes ou les étangs de Neerpede, celles de haute valeur biologique comme le bois de la Cambre ou la friche de Schaerbeek-Formation, et enfin celles de valeur biologique importante comme le parc du Cinquantenaire ou le cimetière de Bruxelles.

La biodiversité vue par les partis politiques

Après une première phase lors de laquelle Natagora a informé et sensibilisé l'ensemble des partis francophones belges sur l'enjeu du déclin de la biodiversité et formulé sept propositions phares en ce sens, nous passons à la vitesse supérieure : analyser et décrypter les positions des différents partis. Le but est de mieux comprendre comment ils comptent s'atteler au défi majeur qui nous rassemble : mieux protéger la nature.

AMAURY FRAENKEL
RESPONSABLE POLITIQUE
NATURE ET FORÊTS
GAËTAN SENY
RESPONSABLE POLITIQUE
AGRICULTURE, NATAGORA

Dans le cadre de cette nouvelle phase d'analyse et de décryptage des positions puis d'information du public, Natagora mobilise une large panoplie de moyens : rencontres de notre conseil d'administration avec des représentants des différents partis ; analyse de l'évolution historique des positionnements des partis (programmes électoraux et réseaux sociaux) en collaboration avec le CEVIPOL ; envoi de questionnaires « nature » aux partis et analyse de leurs positionnements ; enfin, l'organisation de deux grands débats, un au niveau bruxellois et l'autre au niveau national.

Incontournable, mais sans enjeu ?

Les premières analyses tendent à montrer que la biodiversité est désormais un sujet électoral incontournable. En 2024, on relève de nombreuses occurrences du terme « biodiversité » dans les programmes de tous les partis. Ce constat strictement quantitatif indique que la biodiversité est bien à l'agenda.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agit d'un « sujet » pour les partis. L'analyse de l'usage que les partis font des réseaux sociaux va dans ce sens. L'examen de la popularité du thème de la biodiversité a été effectué sur les comptes officiels des partis politiques ainsi que sur ceux de leurs présidents sur le réseau Twitter/X – la plateforme privilégiée des débats politiques. Le constat est clair : ce sujet ne fait pas débat. Parmi près de 9 000 tweets analysés au cours des deux dernières années par le CEVIPOL, seuls sept mentionnent explicitement le mot « biodiversité ». Lorsqu'elle est évoquée, la biodiversité l'est souvent dans le cadre plus large et général des *enjeux environnementaux*. Elle n'est donc pas un sujet à part entière.

Le CEVIPOL relève que le parti Ecolo est celui qui fait le plus mention de la thématique environnementale. Notons également que, toujours suivant l'analyse quantitative des réseaux sociaux, les deux plus grands partis – le Parti socialiste et le Mouvement réformateur – accordent une place égale et ►

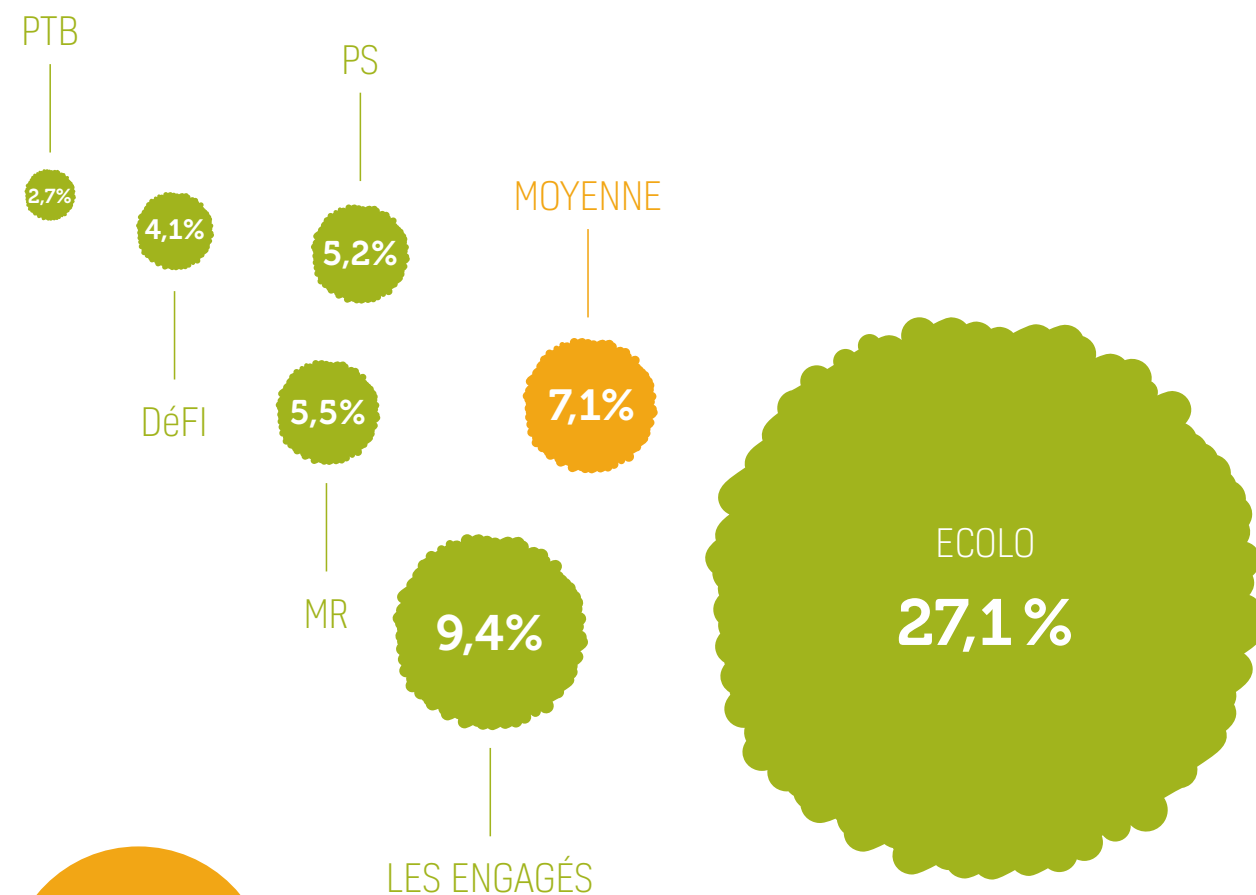
relativement faible à l'environnement. Pour le Parti socialiste, il semblerait donc que le virage doctrinal de l'écosocialisme de Paul Magnette tarde à se traduire en des prises de position concrètes.

La modeste présence de la biodiversité sur les comptes Twitter/X des politiques belges suggère une forme de désintérêt ou un défaut de prise de conscience du monde politique. Une enquête récente du WWF indique pourtant que 82 % des Belges souhaitent davantage de mesures de restauration de la nature. Il est crucial que cette majorité silencieuse s'exprime davantage, interpelle les élus et les élues afin que la biodiversité devienne une priorité pour les partis politiques et bénéficie d'un plan d'action

concret financé pour contrer son déclin.

Le diable se cache dans les détails

La présence de la biodiversité dans les programmes des partis ne veut pas dire que le sujet fait consensus. En témoignent les réponses reçues au questionnaire que Natagora a adressé aux partis politiques francophones. Le cas de la Politique agricole commune (PAC) est un bon exemple. Les résultats d'une étude commandée par le Parlement européen affirment que les objectifs environnementaux de la PAC sont insuffisants. Il a été demandé aux différents partis de se positionner sur la revendication : « Il convient de garantir la contribution de la PAC aux objectifs des



SUIVEZ-NOUS SUR
natagora.be/elections

Part du total des publications mentionnant des enjeux environnementaux ou climatiques sur Twitter/X, par parti, au cours des deux dernières années.



stratégies européennes « Farm to Fork » et « Biodiversité », tout en répondant aux besoins sociaux et économiques des fermes wallonnes ». Le PS, Ecolo et le PTB se disent alignés alors que le MR, les Engagés et DéFI sont en désaccord. Des divergences marquées apparaissent donc.

Et puis parfois, derrière un consensus apparent, se cachent en réalité de véritables divergences de vues. S'il est difficile de contester la nécessité de lutter contre la perte de biodiversité, il est en revanche plus rare de s'accorder sur les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Une illustration : le réseau écologique (Voir l'article pp.18-20). Tous les partis mentionnent la nécessité d'identifier et de donner un statut juridique au réseau écologique dans les réponses aux questions. Des formations comme le PTB, le PS, les Engagés et Ecolo disent leur volonté de renforcer le réseau écologique et de l'intégrer aux autres outils d'aménagement du territoire, en collaboration avec les acteurs locaux. D'autres partis, comme le MR, expriment l'importance d'intégrer

les propriétaires dans la création de ce réseau et de faciliter sa mise en application incitative. Dans les faits pourtant, alors que le réseau écologique figurait parmi les objectifs de la Déclaration de politique régionale (DPR) wallonne 2019-2024, les membres du Gouvernement ne sont néanmoins pas parvenus à s'entendre sur ce sujet. Il ne suffit donc pas de dire que le réseau écologique constitue un objectif – position partagée par tous les partis – il faut examiner quels moyens seront mis en œuvre pour l'atteindre. C'est souvent là que les divergences apparaissent.

C'est précisément ce que se propose de faire Natagora. L'organisation milite pour que la préservation de la biodiversité soit un objectif à part entière, avec des moyens concrets associés, dans les prochaines Déclarations de politique. D'ici aux élections, Natagora, soutenue par ses équipes et ses volontaires, continuera à publier des analyses et organiser des activités pour aider ses membres à mieux comprendre les positions des partis et pour interpeller les candidats sur les questions qui nous concernent. ■

Natagora, ses volontaires et ses sympathisants n'hésitent pas à donner de la voix pour la nature lors de grandes manifestations.

Photo : Fanny Vanobberghen

Des élections chez les pies bavardes ?

MICHAËL BRIDOUX

ASSISTANT DE PROJET MOOC ORNITHO ET FORMATIONS



Chez les humains de Belgique, la structure politique et la gestion du territoire sont fondées sur des élections au suffrage universel. Même s'ils sont difficiles à expliquer pour les chercheurs, beaucoup d'espèces, comme la pie bavarde par exemple, ont développé des systèmes de communication complexes pour se structurer ou s'organiser pour la saison à venir.

Avez-vous déjà eu l'occasion d'observer des regroupements bruyants et matinaux de pies bavardes (*Pica pica*) se réunissant dans un même arbre ? Particulièrement visibles entre janvier et mars, ces scènes en apparence anodines intriguent depuis longtemps. Charles Darwin lui-même les interprétait comme un rituel de formation des couples. Cependant, au fil des années, de nouvelles observations ont conduit les chercheurs à une conclusion bien plus nuancée : ce phénomène révélerait en réalité une organisation complexe pour l'établissement des couples sur un territoire donné, dont tous les secrets n'ont pas encore été révélés.

La règle de base est simple : pour qu'un couple de pies puisse nicher, il doit acquérir un territoire. Quand le milieu est déjà bien occupé, la tâche peut s'avérer ardue. À cet égard, les pies ont plusieurs tactiques. La première, l'insertion, est une subtile manœuvre où un couple profite des failles de vigilance en bordure de territoire pour s'y glisser, étendant peu à peu ses quartiers. Le remplacement, quant à lui, est une méthode par laquelle une femelle opportuniste s'unit à un mâle ayant perdu sa partenaire pour revendiquer le territoire. L'inverse n'est pas vrai. On observe que si un mâle disparaît, la femelle établie n'arrive pas à conserver son territoire. Enfin, la plus intrigante est celle que certains appellent le rassemblement cérémoniel [traduction littérale de l'anglais

Ceremonial Gathering] qui regroupe généralement une dizaine d'oiseaux des environs, sautillant et volant de branche en branche. Cela pourrait faire penser à un débat électoral. Concrètement, il apparaît que ces rassemblements de pies bavardes sont initiés par un ou plusieurs individus non établis, souvent un couple ou parfois un mâle seul. Après avoir plané haut au-dessus du territoire convoité, les initiateurs descendent alors rapidement pour atterrir à la cime d'un arbre, plumes blanches gonflées en lançant des cris stridents. Leur arrivée déclenche alors une série d'interactions agressives de la part des propriétaires, caractérisées par des mouvements bruyants, des cris, des poursuites, des coups de becs et de pattes. Fait étonnant, ces manifestations attirent rapidement d'autres pies sur les lieux. Dans 95 % des cas, les initiateurs de cet échange animé se voient chassés par les occupants du territoire. Cependant, à force de persévérance, ces affrontements aboutissent parfois à la prise de possession du territoire. Le plus curieux dans cette histoire est que les individus attirés par la scène restent généralement pour observer sans s'impliquer activement, un peu à la manière de spectateurs assistant à un débat politique animé ou à un match de boxe. À ce jour, bien que l'on soit tenté d'expliquer ce comportement par une surveillance pour se tenir informé d'éventuels changements de propriété territoriale, la véritable raison de leur participation reste un mystère. ■

Les regroupements bruyants et matinaux de pies bavardes sont fréquents entre janvier et mars.

Photo : David Tipling



Envie de découvrir et de comprendre la nature en profondeur ? Rejoignez-nous pour une formation en cours du soir. Il y en a pour tous les goûts : éthologie, ornithologie, photographie nature, et bien d'autres encore. Les inscriptions sont ouvertes ! natagora.be/nos-formations

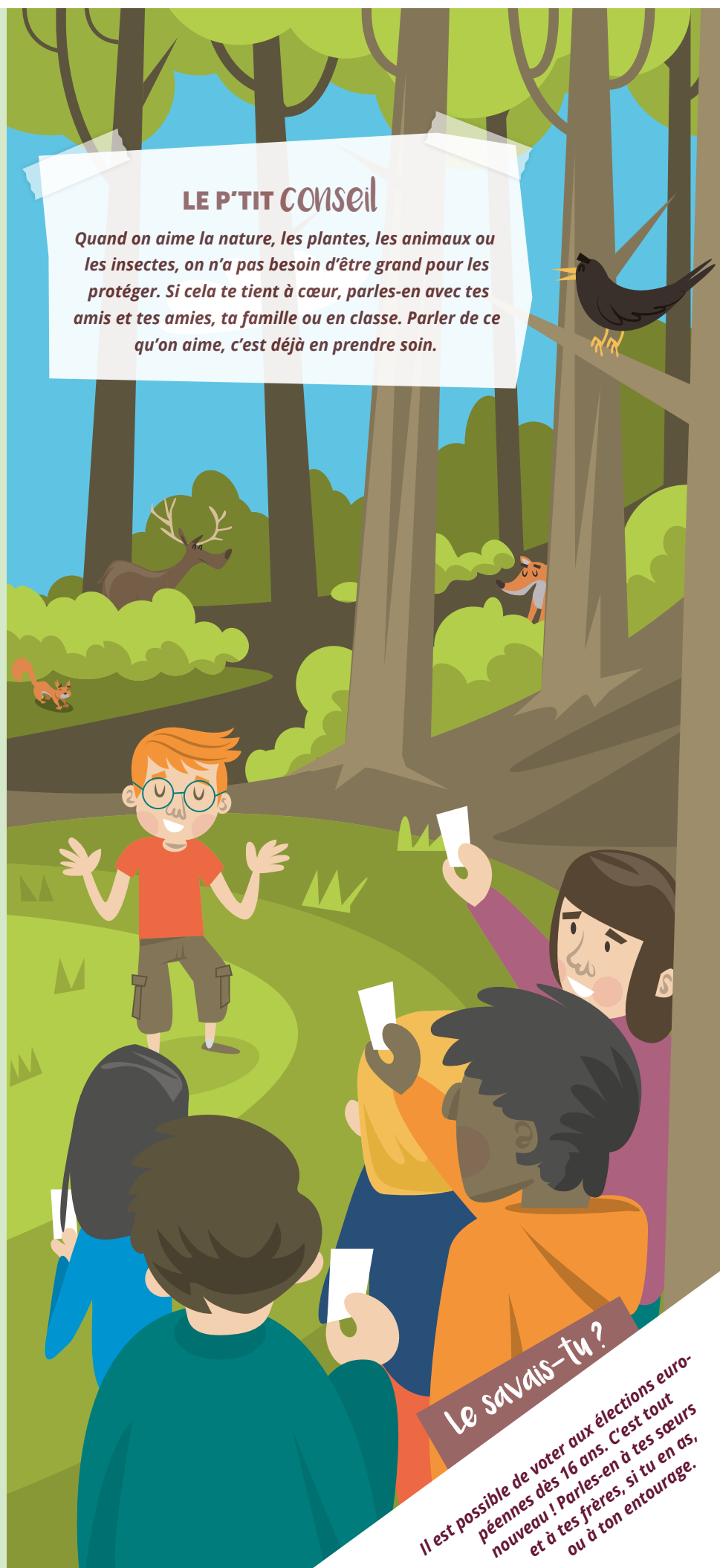
La nature, UNE QUESTION D'ÉLECTIONS?

TEXTES OLIVIER DE SADELEER

ILLUSTRATIONS LEPOUM

Cette année, en juin puis en octobre, il y aura les élections. Tes parents et toutes les personnes de plus de 18 ans iront voter pour élire, choisir, nos représentants au Parlement. Le Parlement, c'est un peu comme le rocher du conseil chez les louveteaux ou le conseil de participation qui est parfois organisé en classe. C'est là que les personnes élues se rassemblent et se mettent d'accord pour faire de bonnes lois afin que les citoyens, les habitants et les habitantes, puissent vivre ensemble en paix.

C'est aussi important pour la nature, pour les animaux et pour les plantes. Les membres du Parlement vont discuter, se concerter, pour décider par exemple quels animaux sont protégés et lesquels peuvent être chassés. Ils décident aussi où on a le droit de construire une maison, une usine ou une éolienne, ou quels pesticides peuvent être utilisés dans les champs; beaucoup de produits sont dangereux pour la nature et la santé. Quand on aime la nature, il est important de bien choisir les gens pour qui on vote. La façon dont on s'occupera de la nature dans le futur dépendra de leurs décisions.



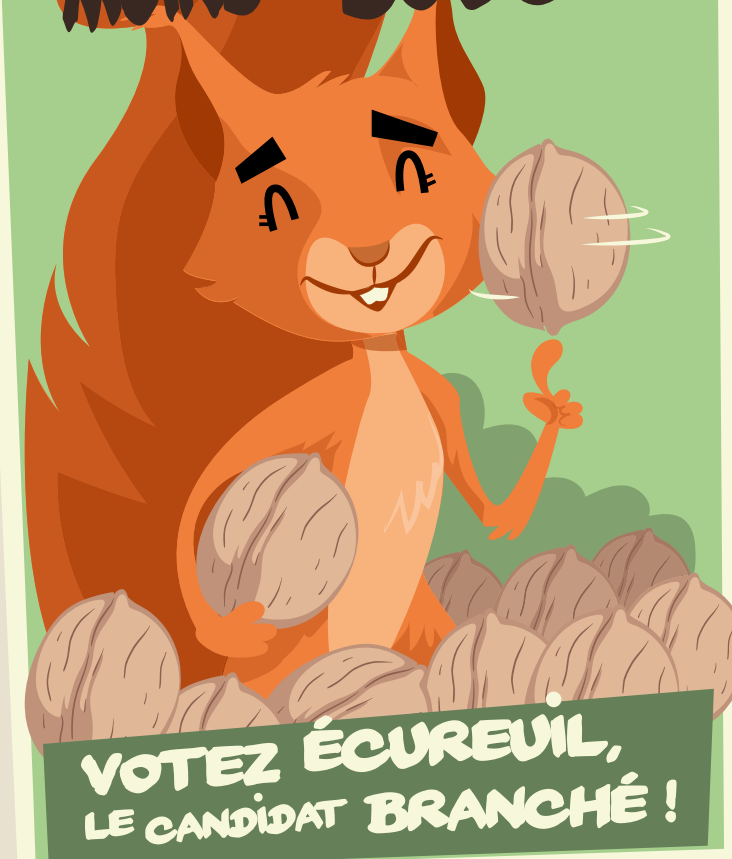
LE P'TIT CONSEIL

Quand on aime la nature, les plantes, les animaux ou les insectes, on n'a pas besoin d'être grand pour les protéger. Si cela te tient à cœur, parles-en avec tes amis et tes amies, ta famille ou en classe. Parler de ce qu'on aime, c'est déjà en prendre soin.

Le savais-tu ?

Il est possible de voter aux élections européennes dès 16 ans. C'est tout nouveau ! Parles-en à tes sœurs et à tes frères, si tu en as, ou à ton entourage.

PLUS DE NOIX. MOINS DE SOUCIS!



CRÉE UNE AFFICHE ÉLECTORALE POUR NOS AMIS SAUVAGES

TU VEUX
DÉCOUVRIR ENCORE
PLUS DE NATURE ?
JETTE UN ŒIL SUR
[natagora.be/
enfants](http://natagora.be/enfants)



Pour se faire élire, les candidats font des affiches qui sont placées aux fenêtres des maisons et des commerces.

Pour rigoler, pourquoi ne ferais-tu pas une affiche qui proposerait de voter pour ton animal ou ta plante préféré !

Matériel :

- Une feuille A3 (ou une plus grande si tu veux)
- De la peinture à l'eau (gouache, acrylique, aquarelle), des crayons de couleur ou des pastels.
- Du papier collant pour la fixer à la fenêtre quand elle est prête.

Comment faire une affiche électorale ?

1. Choisis ton animal ou ta plante préféré et dessine son portrait en grand au milieu de la page.
2. Au-dessus ou en dessous du portrait, écris une phrase qui te plaît comme « Votez pour moi » ou « La nature, c'est le futur », « Faites pousser des animaux ». N'hésite pas, sens-toi libre de créer ce que tu veux.
3. Dans un des coins, dessine le logo de ton parti imaginaire.

Voilà, c'est fait.
Il ne reste plus qu'à l'afficher à la fenêtre.

LES ENFANTS OSENT le vert

Tous les sens sont mis en éveil quand on est dans la nature.

C'est presque une révolution. En classe, les enfants ne tiennent pas en place, alors que dehors, eh bien, ils apprennent plus naturellement.

Dans une cour normale, bah, il n'y a que du béton. Ici, on peut courir. Il y a de l'air frais. Il y a plus d'arbres, et tout. C'est moins oppressant comme ça. Il y a plus de vert.

J'aime bien me rouler dans l'herbe, j'aime bien le bruit du vent, j'aime bien le bruit des arbres et j'aime bien le bruit des oiseaux.

Tu veux aider les animaux, les plantes et la planète ?

Pas besoin d'être président ou ministre !

En Wallonie et à Bruxelles, plus de 400 écoles ont déjà osé le vert et dit OUI à la nature ! Avec leurs instituteurs et leurs institutrices, les élèves ont transformé leur cour d'école en un petit coin de paradis pour la nature.

Ils ont créé des hôtels à insectes pour les coccinelles et les abeilles, planté des fleurs pour les papillons, construit des nichoirs pour les oiseaux, et même installé un petit potager !

C'est trop cool, non ? Et en plus, ça permet d'apprendre plein de choses sur la nature, d'être dehors et de s'amuser en même temps !

TEXTES OLIVIER DE SADELEER

ILLUSTRATIONS LEPOUM

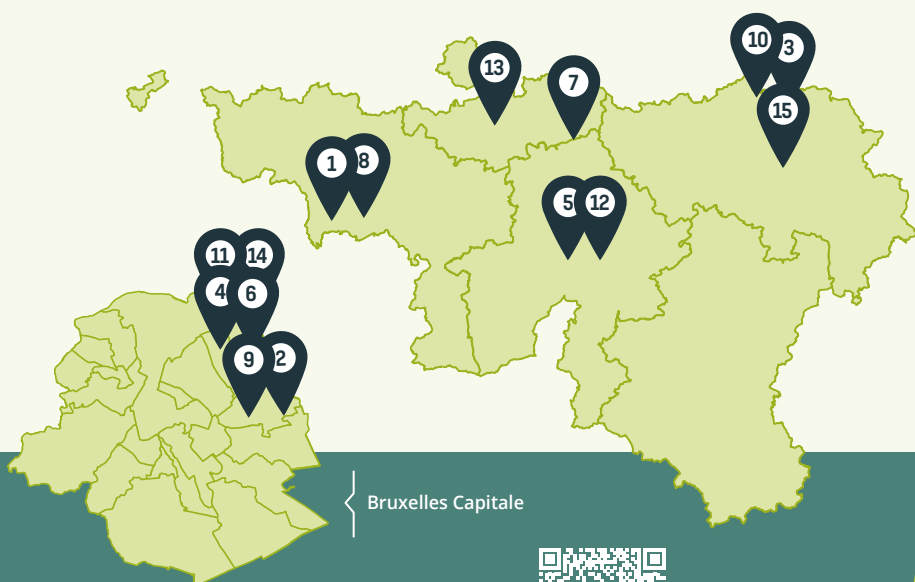


Toi aussi, ça te plairait ?
Emmène tes parents, ton instituteur ou ton institutrice sur : oselevert.be

Rejoignez-nous sur le terrain !

Poulaine Marchand

Vous n'avez jamais participé à une gestion dans une réserve naturelle et vous hésitez à vous inscrire ?
Rassurez-vous : les conservateurs expliquent les objectifs de la session, vous n'avez pas d'obligation de résultat, chacun va à son rythme. Vous en profitez pour visiter la réserve, l'ambiance est détendue, les moments de pause et d'échanges sont nombreux, autour d'une bière, d'une soupe ou même d'un barbecue. Et bien sûr, vous ne revenez que si vous en avez envie.
Alors, n'hésitez plus, rejoignez-nous !



 **+ d'activités sur**
www.natagora.be/agenda

SAM 04/05

1 RÉSERVE NATURELLE DE MARCASSE (COLFONTAINE)

Fauchage, coupe des plantes invasives, entretien des sentiers
 08:25 - 12:15 • RV : à 08:25
 Grand Place de Wasmes à 7340 Colfontaine Inscription par téléphone ou email avant le 02/05/2024.
 Yves Carlier
 carlier.yves60@yahoo.fr
 0474 41 95 95

2 HOF TER MUSSCHEN (WOLUWE ST-LAMBERT)

Travaux variés • 10:00 - 16:30
 Organisé par la CEBE (www.cebe.be)
 Station de métro Roodebeek • bus : 42 et 79
 Michel Moreels
 michel.moreels57@hotmail.be
 0469 16 60 20

3 RÉSERVE NATURELLE DU VAL DIEU (AUBEL)

Travaux variés • 09:00 - 12:00
 RV : à l'entrée de la réserve naturelle
 Possibilité de se garer au parking de l'Abbaye ou du moulin du Val Dieu • Inscription par téléphone ou email
 Gaëtan Kleijnen
 gaetan.kleijnen@live.be
 0478 13 24 55

SAM 11/05

4 MOERASKE (EVERE)

Travaux variés • 09:30 - 16:30
 Organisé par la CEBE (www.cebe.be)
 Gare de Schaerbeek • bus : 45, 59 et 64
 Michel Moreels
 michel.moreels57@hotmail.be
 0469 16 60 20

DIM 12/05

5 DEVANT-BOUVIGNES (DINANT)

Visite, fauche, observation, débroussaillage • 09:00 - 16:30
 RV : sur place (un plan d'accès est disponible sur demande par email au conservateur) • Inscription par email avant le 10/05/2024
 Gare SNCB de Dinant
 Robert Lambert conservateur
 ralambertwepion@yahoo.fr
 0475 97 32 29

SAM 25/05

6 JARDIN DES PLANTES AROMATIQUES DU MOULIN D'EVERE (EVERE)

Jardinage léger • 10:00 - 13:00
 Organisé par la CEBE (www.cebe.be)
 Tram 55
 Michel Moreels
 michel.moreels57@hotmail.be
 0469 16 60 20

7 PETITE COYARDE (RAMILLIES)

Divers travaux, nettoyage du chemin, débroussaillage, fauchage
 09:15 - 12:30 • RV : rue de la Petite Coyarde à Mont-Saint-André (Ramillies), attention parking non aisé, se garer de préférence rue Grande Coyarde ou rue de Laloux
 Michaël Colle
 ramnature1367@gmail.com

DIM 01/06

8 RÉSERVE NATURELLE DE MARCASSE (COLFONTAINE)

Fauchage, coupe des plantes invasives, entretien des sentiers
 08:25 - 12:15 • RV : Grand Place de Wasmes à 7340 Colfontaine
 Inscription par téléphone ou email avant le 30/05/2024
 Yves Carlier
 carlier.yves60@yahoo.fr
 0474 41 95 95

9 HOF TER MUSSCHEN (WOLUWE ST-LAMBERT)

Travaux variés • 10:00 - 16:30
 Site naturel géré par la CEBE (www.cebe.be) • Station de métro Roodebeek • Bus : 42 et 79
 Michel Moreels
 michel.moreels57@hotmail.be
 0469 16 60 20

10 FORT D'AUBIN-NEUFCHÂTEAU (DALHEM)

Gestion des espèces invasives
 09:00 - 12:00 • RV : à l'entrée du fort d'Aubin-Neufchâteau (4, rue du Colonel d'Ardenne, 4608 Dalhem) avec possibilité de se garer dans l'enceinte du fort • Inscription par téléphone ou email
 Gaëtan Kleijnen
 gaetan.kleijnen@live.be
 0478 13 24 55

SAM 08/06

11 MOERASKE (EVERE)

Travaux variés • 09:30 - 16:30 • Organisé par la CEBE (www.cebe.be)
 Gare de Schaerbeek • Bus : 45, 59 et 64
 Michel Moreels
 michel.moreels57@hotmail.be
 0469 16 60 20

DIM 16/06

12 DEVANT-BOUVIGNES (DINANT)

Fauche, débroussaillage, observations, découverte • 09:00 - 16:30 • RV : à la gare de Dinant à 9h00 ou sur place (un plan d'accès est disponible sur demande par email au conservateur) • Inscription par email avant le 14/06/2024 • SNCB Gare de Dinant
 Robert Lambert
 ralambertwepion@yahoo.fr
 0475 97 32 29

SAM 22/06

13 REFUGE NATUREL DE LA MARACHE (OHAIN - LASNE)

Fauchage de la prairie et des abords du Smohain + initiation à la fauche manuelle d'une prairie et au ramassage du foin • 10:00 • RV : Route de La Marache (près du n° 51) en face du restaurant «LES 3 CANARDS», hameau de la Marache (Lasne, Ohain)
 Noël De Keyzer
 dekeyzer.meno@gmail.com
 0475 74 53 49

14 JARDIN DES PLANTES AROMATIQUES DU MOULIN D'EVERE (EVERE)

Jardinage léger • 10:00 - 13:00
 Organisé par la CEBE (www.cebe.be)
 Tram 55
 Michel Moreels
 michel.moreels57@hotmail.be
 0469 16 60 20

SAM 29/06

15 SASSOR (THEUX)

Gestion des pelouses sèches. Ratisage du foin préalablement fauché
 09:00 - 16:00 • RV : sur le parking du Château de Franchimont (Theux) à 9h d'où nous nous rassemblerons pour covoiturer vers la réserve. Heure et lieu du RV à confirmer après inscription ! • Inscription par téléphone ou email avant le 27/06/2024
 Marie Stephany
 marie.stephany@natagora.be
 0474 56 89 60

Chaque semaine, nos groupes de volontaires proposent des gestions, mais bien plus encore. Retrouvez dans l'agenda en ligne les **BALADES GUIDÉES**, les **ATELIERS** et les **ANIMATIONS**, les **CONFÉRENCES** et les **FORMATIONS**, les **STAGES** et les **EXCURSIONS**, les **RENCONTRES** entre volontaires et toutes les activités pour découvrir, comprendre et aider la nature ! N'hésitez plus : connectez-vous !

CELEBRATING 15 YEARS

GENERATION NATURE

PAR DES
PASSIONNÉS
DE NATURE
POUR DES
PASSIONNÉS
DE NATURE

REJOIGNEZ
#GENERATIONNATURE



SEE THE UNSEEN



25 & 26 Mai RÉSERVES NATURELLES - PORTES OUVERTES -

Laissez-vous guider au cœur de la biodiversité.
Programme complet sur www.natagora.be/portes-ouvertes



Natagora asbl

Active en Wallonie et à Bruxelles, Natagora est l'experte de l'étude et de la protection de la biodiversité. L'association gère plus de 6 000 hectares de milieux rares au sein de près de 250 réserves naturelles. Elle étudie les menaces et l'état des espèces en danger. Soutenue par ses 30 000 membres et donateurs, elle influe sur les décisions politiques et veille à faire de la biodiversité un bien commun. Actrice de l'éducation permanente et en appui à ses 2 000 volontaires, elle joue un rôle clé dans la sensibilisation à la protection de la nature. Natagora est également partenaire de BirdLife International pour la Belgique francophone et germanophone.



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



NOS PRINCIPALES ENTREPRISES PARTENAIRES



LA NATURE SE RÉVEILLE

NOS AMIS À PLUMES PROFITENT DU PRINTEMPS



OFFRE EXCLUSIVE
MEMBRES !

-15% sur notre site toute
l'année avec le code **Nat24***



SKU 907310119

retrouvez nos nichoirs sur fr.vivara.be

*code valable toute l'année, non cumulable. Non valable sur les tentes d'observation, jumelles, nichoirs munis de caméra et cartes cadeaux.

